

14 mars : journée mondiale de l'audition

PRENDRE SOIN DE SON AUDITION EST UNE PRIORITE



POURQUOI ?

L'audition est la faculté de percevoir, reconnaître et comprendre le monde sonore, dont le langage et la parole font partie. **Il est donc essentiel pour communiquer avec son entourage.**

A 50 ans, 1 personne sur 5 peut avoir de légères déficiences auditives. A 80 ans, 1 personne sur 2 ! (1)

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

Les **signes qui doivent alerter** et amener à faire un bilan auditif auprès d'un ORL :

- Avoir du mal à suivre une conversation dans un environnement bruyant (restaurant, repas de famille...),
- Entendre difficilement une conversation téléphonique,
- Ecouter la télévision ou la radio à un volume trop élevé,
- Ne plus entendre certains sons du quotidien : téléphone, le chien qui gratte à la porte, une voiture, le chant des oiseaux...
- Comprendre mieux les voix masculines que les voix féminines ou celles des enfants.

QUELLES SONT LES CONSEQUENCES POSSIBLES D'UNE MAUVAISE AUDITION ?

- **physiques** : fatigue, maux de tête, acouphènes, stress, hypertension, perte d'équilibre...
- **psychologiques** : dépression, difficultés à se concentrer, sentiment de honte, perte de confiance en soi...
- **sociales** : isolement et difficultés croissantes à communiquer.

COMMENT DIMINUER LE RISQUE ?

- Utiliser des bouchons d'oreille pour toute activité bruyante (concerts, chasse, machines et outils...)
- Abaisser le volume de la chaîne stéréo et du smartphone et réduire le temps d'écoute,
- Préférer l'utilisation d'un casque qui se pose sur l'oreille et non PAS dans l'oreille,
- Limiter le temps passé dans les clubs et les discothèques,
- S'éloigner des haut-parleurs lors des concerts.

DEPISTAGE (3)

Les troubles auditifs peuvent survenir à tout âge. **Il est donc important de les dépister tout le long de sa vie :**

- **La surdité à la naissance ou chez le jeune enfant** (dépistage précoce des surdités permanentes et invalidantes) et plus tard surdités plus modérées.
- **Les acouphènes** (bourdonnements d'oreille),
- **L'hyperacousie** (intolérance aux bruits), très fréquents, associés ou non à une surdité.
- **La presbycusie** (surdité liée à l'âge) : **dès 50 ans** en cas de difficultés à comprendre la parole des proches. **A partir de 60 ans**, il est recommandé de réaliser un test auditif tous les deux ans.

QUELLES SOLUTIONS ?

Les **prothèses auditives** sont **applicables à un grand nombre de surdités avec une efficacité reconnue**. Elles constituent une réelle aide qui permet d'améliorer la communication.

80 % des personnes appareillées à 60 ans portent leurs appareils auditifs en permanence, contre seulement 14 % des personnes appareillées à 80 ans. **Plus tôt se fait l'appareillage, plus l'adaptation est facile.**

En cas de surdité profonde et sévère, **l'implant cochléaire** (appareil ultra-miniaturisé pour restaurer l'audition) peut être une solution.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En plus du remboursement de la sécurité sociale, de votre complémentaire santé, l'Agefiph (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées) peut intervenir jusqu'à 700 € pour une prothèse et 1400 € pour 2.

Le réseau d'audioprothésistes de Santéclair(1) vous propose des équipements de qualité à des tarifs avantageux (accessible via votre espace assuré).



(1) DREES – étude quantitative sur le handicap auditif – service étude et recherche N° 131

(2) Santéclair, Partenaire de MMA – SA au capital de 3 834 029 € - Siège social : 7 mail Pablo Picasso – 44 046 Nantes Cedex 1 - immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 428 704 977. Les établissements de la santé du réseau Audioprothèse Santéclair sont accessibles selon l'implantation du réseau.

(3) Ces informations sont données à titre indicatif et non à des fins d'évaluation diagnostique. Pour un test et un bilan auditif complet, consultez votre médecin.

GMF Assurances - société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - entreprise régie par le code des assurances - RCS NANTERRE 398 972 901 - siège social : 148 rue Anatole France, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

La Sauvegarde (RCS NANTERRE 612 007 674).